

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

Pape par la Divine Providence

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres
ordinaires, en paix et communion avec le siège
Apostolique

De la Très Sainte Eucharistie

(Suite et fin.)

Il est conforme à notre sujet, et il importe grandement de considérer que l'Eucharistie a été instituée par le Christ comme *un mémorial éternel de sa Passion* (1), et qu'elle montre au chrétien la nécessité de s'amender lui-même d'une façon salutaire. Jésus, en effet, a dit à ses premiers prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi* (2), c'est-à-dire faites ceci pour commémorer mes douleurs, mes amertumes, mes angoisses, ma mort sur la croix. C'est pourquoi, ce sacrement et ce sacrifice est pour nous une exhortation assidue à faire pénitence en tout temps, à supporter les plus grands labeurs ; c'est aussi une condamnation grave et sévère des plaisirs que des hommes très impudents vanent et exaltent si fort : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne* (3). En outre, si l'on recherche avec soin les causes des maux présents, on constatera qu'ils proviennent de ce que la charité des hommes entre eux s'est affaiblie en même temps que se refroidissait leur charité envers Dieu ; ils ont oublié qu'ils étaient les fils de Dieu et frères en Jésus-Christ ; ils ne se préoccupent que de ce qui les concerne personnellement ; non seulement ils négligent les intérêts d'autrui, mais souvent ils les attaquent et les lèsent.

(1) S. Thomas d'Aquin, Opusc. LVII. Office de la fête du Saint Sacrement.

(2) Luc, XXII, 19.

(3) I Cor., XI, 26.